

TRANSPORTS, TOURISME

Transports

1. Le Conseil prend acte de la mise en place d'une enquête trimestrielle sur les prix des services de transport de marchandises dans le transport fluvial et de la publication d'indices de prix qui en résulte. Le Conseil encourage vivement le Service économique et statistique (SES) à étendre ses travaux aux autres modes de transport de marchandises, en particulier au transport ferroviaire, et à améliorer le dispositif actuel de suivi des prix du transport routier.
2. Le Conseil approuve le projet de renouvellement, en 2002-2003, du sondage de circulation sur le réseau national. Il souhaite, en particulier, que les résultats de cette opération puissent bien, comme ceux de l'opération précédente menée en 1996-1997, être ventilés selon la nationalité des véhicules.
3. Le Conseil rappelle l'importance qu'il attache, en matière de transport, à la disponibilité d'informations concernant les entreprises françaises mais également leurs homologues européennes. Dans cette perspective, il renouvelle son souhait que le règlement de 1997 relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises soit complété, en ce qui concerne les entreprises de transport, par une annexe spécifique fournissant les éléments permettant d'apprécier réellement les performances des entreprises.

Tourisme

4. Le Conseil se félicite qu'un groupe de travail soit créé afin de redéfinir les objectifs des enquêtes « au bord des routes » et de trouver de nouveaux modes de collecte adaptés pour répondre aux besoins des utilisateurs en s'appuyant, notamment, sur des expériences étrangères dans le cadre de l'Union européenne.
5. Le Conseil enregistre avec satisfaction l'extension, à partir de 2002, du champ de l'enquête « suivi de la demande touristique » aux voyages sans nuitée pour les voyages à plus de 100 kilomètres. Il apprécie que, outre la direction du tourisme et le SES, la direction générale de l'aviation civile soit partie prenante au financement de cette extension qui se substitue ainsi à la réalisation d'une enquête spécifique et permettra une meilleure appréhension de l'évolution réelle des déplacements des Français, dans un contexte de développement de l'offre de transports rapides. Il souhaite vivement que les services producteurs disposent des moyens humains et financiers pour poursuivre cette opération.

Transports, tourisme

6. Le Conseil encourage l'expérimentation entreprise par la direction du tourisme et la Banque de France pour enquêter les visiteurs de l'étranger sans recours aux forces de l'ordre. Cette expérimentation vise à connaître la fréquentation touristique et les dépenses s'y rapportant afin, notamment, de recueillir des informations contribuant à l'établissement du poste « recettes » de la balance des paiements. Les résultats de cette opération seront intégrés aux travaux du groupe de travail sur les enquêtes « au bord des routes ».